

CATALOGUE DE FORMATIONS 2020

ECOSTRATEGIE - SARL au capital variable de 11000€- SIRET 509 782 090 00047 RCS Bordeaux

5, allées de Tourny 33000 Bordeaux - contact@ecostrategie.com

*Prestataire de formation déclaré auprès de la Préfecture
de la Région Occitanie sous le n° 73 31 07871 31*

PARTENAIRE DE VOTRE DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE



SOMMAIRE

Le chemin du développement responsable	Page 5
Notre offre de formation	Page 6
Votre parcours et notre mission	Page 7
Modules Spécialisation Métiers (MS)	Page 8 à 17
Parcours L'écostratégie pour jeter l'ancre dans le futur	Page 18 à 23
Parcours Conduite du changement	Page 24 à 29
Parcours Gérer les risques extra-financiers	Page 30 à 35
Modules Découverte	Page 36 à 39
Positionnement pédagogique	Page 40
Equipe pédagogique	Page 41
Prix & conditions de paiement des formations	Page 42 & 43
Notre charte qualité	Page 44
Bulletin d'inscription	Page 45

Le chemin du développement responsable

Le "**développement durable**" et la "**responsabilité sociétale**" sont des concepts très riches. Ils **s'adressent à tous**, citoyens, entreprises de toutes tailles, administrations, exécutifs élus de collectivités territoriales, associations culturelles et sportives, ONG de solidarité internationale...

Ils ont été pensés depuis 30 ans pour **assurer la création de richesse** par nos sociétés en éliminant la pauvreté et en développant le capital naturel, et donc assurer un avenir à chacune des organisations humaines cohabitant sur notre planète. **Leur diffusion progressive induit des transitions** qui sont plus ou moins bien vécues.

Notre mission est de vous permettre de **bénéficier des transitions en cours** (économiques, écologique, énergétique, technologique, médiatique...), en intégrant ces concepts dans votre quotidien, pas à pas, par une démarche d'amélioration progressive de vos pratiques.

Pour cela, nous proposons différents points de départ, inspirés de la roue de Deming de l'amélioration continue, pour avancer sur le chemin du « **développement responsable** » :



Toutes nos interventions s'inscrivent dans cette logique : **nous nous mettons au service de l'existant, de la culture et des savoirs individuels, pour les mettre en mouvement dans le sens de l'amélioration.**



NOTRE OFFRE DE FORMATION



UN POSITIONNEMENT ATYPIQUE

- **Notre spécialité** est la mise en dialogue des fonctions, l'organisation de la transversalité, nous avons donc vocation à intervenir dans tous les secteurs, privés et public, pour tous les métiers = nous ne sommes pas spécialisés sur un type de métier ou de secteur.
- **Lieux** : Nos formations sont réalisées, **selon les besoins du client**, soit sur le site du client pour favoriser la mise en contexte des apprentissages, soit sur un site choisi avec lui, pour favoriser la "déconnexion" et l'immersion dans le sujet. Nous n'entretiens pas de locaux nous-mêmes à l'année.
- **Formateurs** : tous nos formateurs sont des **indépendants**, choisis pour leur expertise et leur capacité de recul par rapport à leurs propres expériences, et leur passion de la transmission, de manière ludique et pertinente.
- **Prix** : nos coûts sont souvent plus **réduits** que ceux des organismes contraints d'entretenir des locaux avec des salariés à l'année : le prix de nos formations sert essentiellement à la rémunération du formateur.

ECOSTRATEGIE propose deux types d'offre de formation :
les **spécialisations métiers** et les **parcours**.

1. Les spécialisations métiers ciblent les personnes, ce sont des formations destinées à acquérir, entretenir et perfectionner les connaissances utiles au quotidien professionnel, en application des concepts de développement durable² et de RSE² (alinéas 2, 6, 8 et 14 de l'article [L6313-1 du Code du Travail](#)). Elles ne donnent pas droit à la délivrance d'un titre (diplôme, habilitation...), mais à une attestation de suivi et d'évaluation des acquis.

2. Les parcours ciblent un groupe, l'organisation toute entière ou une équipe projet, dans le cadre d'un plan de formation. Ils peuvent être financés par des actions collectives régionales ou européennes, selon votre profil et votre région. Ils peuvent être personnalisés sur-mesure selon les besoins de chaque membre du groupe, et rentrer de ce fait dans le cadre des « parcours individuels » définis par la réglementation, avec une vérification de la réalité des impacts de la formation suivie sur la pratique professionnelle.

Les descriptifs présentés dans ce catalogue sont des exemples destinés à informer et inspirer. Toutes nos formations sont réalisées sur-mesure, à partir d'un entretien sur vos besoins réels, incluant vos besoins d'interaction avec d'autres publics ou au contraire votre besoin d'être dans une relation confidentielle.

Vous trouverez aussi dans ce catalogue les « modules découvertes », à titre d'information, qui font souvent écho à une ou plusieurs formations préparées.

VOTRE PARCOURS ET NOTRE MISSION

CONSTRUIRE ENSEMBLE VOTRE PARCOURS

Avant d'entreprendre une formation, nos conseillers pédagogiques effectuent avec vous un point de situation afin de préciser vos attentes, de définir vos besoins et d'y répondre véritablement. Nous suivons la procédure en 4 temps ci-dessous, adaptée en fonction de votre demande :

1. ETUDE PREALABLE : CONSTAT DE LA REALITE

- Identifier les besoins individuels et/ou collectifs
- Evaluer le niveau d'efficacité individuel et/ou collectif
- Synthèse et objectifs pédagogiques (Qualification des besoins réels / Recalibrage de la demande initiale - Niveau souhaité / niveau de départ - Objectifs à court et moyen terme)

2. CONSTRUCTION DU PARCOURS

- Déterminer des blocs de connaissances voire les formations prioritaires
- Déterminer les éléments voire les formations complémentaires
- Proposition de parcours pédagogique : plan de formation, évaluation, suivi
- Validation du parcours (stage, calendrier, budget)

3. ACTION DE FORMATION

- Mise en perspective des objectifs individuels et collectifs
- Acquisition progressive des connaissances
- Mise en pratique en rapport avec soi et le métier
- Evaluation des acquis, délivrance d'une attestation de participation et bilan de stage

4. SUIVI POST FORMATION

- Traitement des bilans de stage
- Mesure de l'ancrage des connaissances à trois mois (questionnaire ou entretien)
- Vérification in situ de la mise en pratique (si possible)

Nous sommes conscients que la définition précise des besoins est un processus d'allers et retours qui peut prendre du temps, nous restons à votre écoute pour assurer l'adéquation de nos prestations au plus près de vos attentes.

Votre satisfaction est notre meilleure recommandation.



1

**MODULES
SPECIALISATION
METIERS**

Objectifs pédagogiques	Développer des réflexes de décision et de choix prenant en compte les enjeux du développement durable, de l'égalité des chances et de l'accessibilité.
Compétences visées	<p>Les participants seront capables de prendre des décisions améliorant:</p> <ul style="list-style-type: none"> o la gestion économe de l'énergie o la gestion économe de l'eau, o la gestion économe des déchets et o l'accueil des personnes en situation de handicap <p>Ils seront capables de produire de manière collective des documents qui feront autorité dans le quotidien (procédures internes, instructions concernant les achats, cahier des charges de documents d'information ou de pages du site Internet...)</p>
Public visé	Personnes en charge de l'accueil direct, de la négociation commerciale ou de la direction générale de l'établissement (par exemple : directeur, gouvernante, réceptionniste (jour ou nuit), concierge, directeur commercial, directeur de la restauration...)
Prérequis	Pas de prérequis particulier
Moyens pédagogiques techniques et d'encadrement	Groupes de 8 personnes maxi par formateur. Formation très interactive, avec des mises en situation, un client mystère, des quizz. Support vidéo-projeté fourni aux participants
Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats	Emargement des participants par demie-journée. Check list des attentes contrôlée collectivement. Plusieurs temps de remise en commun et de questions pendant la session.
Modalités d'évaluation	Questionnaire d'évaluation à chaud en fin de formation (acquis et satisfaction)
Durée	12 heures - Les sessions ont lieu sur le lieu de travail des participants (sauf demande expresse), et leur rythme est adapté en fonction de la disponibilité de tous, sur la base de 4 demies journées de stage espacées chacune au maximum de 10 jours.
Tarif	Prix indicatif : 35€ par stagiaire et par heure. Ce forfait peut être majoré ou minoré selon les termes des conventions de formation, en fonction : <ul style="list-style-type: none"> - des besoins exprimés sur les conditions d'accueil, - du nombre de participants, - des règles de financement applicables (OPCA, Région, Etat, Union européenne, branche professionnelle...), - du statut des participants, - du profil des demandeurs etc.

Déroulement

1e demi-journée

Présentation des objectifs de la formation : pourquoi ce nouveau référentiel, but recherché par les critères additionnels

- Etat des lieux des connaissances des participants sur la notion de luxe aujourd'hui : présentation d'extraits vidéos et de sites Internet
- Exercice de mise en situation d'accueil avec un client mystère porteur d'un handicap*
- Débriefing : lien entre qualité de l'accueil, prévention des risques et gestion économe

2e demi-journée

Présentation de la notion de développement durable en général et sa déclinaison opérationnelle dans le secteur hôtelier

- Quizz collectif sur la gestion des ressources et les notions de handicaps
- Exercice de reconnaissance des bonnes et mauvaises pratiques avec les écocartes** (eau, énergie, risques, déchets)

Travail intersession : recherche d'éléments pour préciser les écocartes

3e demi-journée

A partir des écocartes, travail en groupes pour écrire des procédures :

- prévenir les risques dans les opérations d'entretien (utilisation et stockage des produits, tri sélectif, nettoyage des éclairages, éco-gestes pour réduire les consommations)
- guide questionnement pour optimiser les procédures d'achats de l'hôtel
- comportements pour gérer « les fluides » (eaux et énergie) de façon économe
- amélioration de l'accueil de tous les publics et de la capacité d'information
- responsabilisation et protection du client

4e demi-journée

Préparation d'exercices de sensibilisation des autres membres du personnel aux risques et à l'accueil de personnes en situation de handicap prenant systématiquement en compte soit le cas de la personne qui demande beaucoup d'assistance, soit le cas de personnes exigeant un maximum d'autonomie et d'intimité

- aveugles et mal voyants
- handicaps liés à la compréhension, la communication et la décision
- handicaps moteur avec et sans appareillage
- épilepsies : crises avec et sans convulsion

Evaluation à chaud – QCM

* *intervention d'un autre formateur spécialisé*

** *Les écocartes sont un des outils proposés dans le cadre de la norme EMAS sur le management environnemental, qui permet de relier les problématiques de comportement aux enjeux et opportunités de la bonne gestion des ressources*

Objectifs pédagogiques	Développer des réflexes de décision et de choix prenant en compte les risques d'une communication inappropriée. Développer une posture de communication applicable à toutes les fonctions dans l'entreprise.
Compétences visées	Les participants seront capables de distinguer entre « communication responsable » et « communication sur la responsabilité sociétale ». Ils pourront identifier les défauts d'une publicité, d'un document interne ou d'un rapport selon les critères de la communication responsable Ils sauront utiliser une check list adaptée pour vérifier la cohérence entre le message et l'intention. Ils auront par ailleurs appris à produire de manière collective des documents qui feront autorité dans le quotidien (procédures internes, instructions concernant les achats, cahier des charges de documents d'information ou de pages du site Internet...)
Public visé	Personnes en charge de tâches de communication dans une organisation, ou d'établir des relations de dialogue avec des interlocuteurs clés (commerciaux, acheteurs, relations presse, ressources humaines, CHSCT et IRP...)
Prérequis	Pas de prérequis particulier
Moyens pédagogiques techniques et d'encadrement	Groupes de 8 personnes maxi par formateur. Formation très interactive, avec des mises en situation, des jeux de rôles, des productions collaboratives. Support vidéo-projeté fourni aux participants
Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats	Emargement des participants par demie-journée. Check list des attentes contrôlée collectivement. Plusieurs temps de remise en commun et de questions pendant la session.
Modalités d'évaluation	Questionnaire d'évaluation à chaud en fin de formation (acquis et satisfaction)
Durée	12 heures - Les sessions ont lieu de préférence sur le lieu de travail des participants (sauf demande expresse), et leur rythme est adapté en fonction de la disponibilité de tous, sur la base de 4 demies journées de stage espacées chacune au maximum de 10 jours.
Tarif	Prix indicatif : 40€ par stagiaire et par heure. Ce forfait peut être majoré ou minoré selon les termes des conventions de formation, en fonction : - des besoins exprimés sur les conditions d'accueil, - du nombre de participants, - des règles de financement applicables (OPCA, Région, Etat, Union européenne, branche professionnelle...), - du statut des participants, - du profil des demandeurs etc.

Déroulement	<p>1e demi-journée</p> <p>Présentation des objectifs de la formation et collecte des attentes Identification des besoins et des profils</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etat des lieux des connaissances des participants sur la notion de communication : travail collectif pour établir des définitions guide • Exercices d'identification des profils d'acquisition de l'information par chaque participant • Mises en situation en binômes <p>2e demi-journée</p> <p>Compréhension de la notion de développement durable en général et sa déclinaison opérationnelle dans la publicité et la communication</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quizz sur les références chronologiques • Présentation des réglementations, normes et autorités d'auto-régulation du secteur • Exercice de reconnaissance des bonnes et mauvaises pratiques • Choix d'un sujet pour un exercice d'écriture collective d'un document de communication court * <p>Travail intersession : recherche d'éléments pour rendre l'exercice réaliste, à partir d'archives (sans caractère confidentiel)</p> <p>3e demi-journée</p> <p>Présentation d'un outil-guide pour construire des check-lists. Application de l'outil à la réalisation collective du document</p> <ul style="list-style-type: none"> • Répartition des tâches de composition du texte, choix des éléments graphiques, des couleurs, des supports de diffusion, des résultats attendus et des moyens de suivi. • Utilisation du guide par chaque équipe • Mise en commun et vérification collective à partir du guide. <p>4e demi-journée</p> <p>A partir d'un cas fictif, au choix du groupe, préparation d'exercices de sensibilisation des autres membres de l'organisation aux risques induits par les erreurs de posture et de délivrance des messages.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partage de ressources provenant des organismes auteurs de normes et guides dans la publicité et la communication en général • Test en commun des exercices imaginés. <p>Evaluation à chaud – QCM</p> <p><i>* Selon l'exercice, un autre formateur spécialisé pourra être proposé pour conduire cet exercice</i></p>
Ouvrage de référence	Chapitre « Communication Responsable » in Pentacom, 4 ^e édition, Pearson, 2016

Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'identité d'acheteur spécialisé des participants par rapport aux autres spécialités de l'achat en entreprise • Initier le développement d'une posture de collaboration ouverte avec les autres fonctions support de l'entreprise • Orienter vers les sources pertinentes de ressources pour perfectionner les outils de travail du quotidien de la fonction • Initier le développement des compétences clés pour la fonction comme l'écoute du client, l'aide à l'expression du besoin, le suivi de la satisfaction, la prise de décision collégiale et des savoirs-être indispensables à la fonction comme la vigilance, l'initiative, la capacité à reconnaître et assumer une erreur.
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à définir un process et des techniques d'achats efficaces • Capacité à collaborer avec les différents partenaires et prescripteurs • Capacité à gérer et vérifier la satisfaction des clients internes • Capacité à identifier les aspects juridiques critiques et à développer un système de gestion des risques afférents aux contrats de prestations intellectuelles • Dans le cas d'un groupe de plus de trois personnes, capacité à produire de manière collective des documents utiles au quotidien (procédures de choix d'indicateurs, procédure de suivi de la satisfaction...)
Public visé	Acheteurs de prestations intellectuelles, acheteurs, chefs de projets, prescripteurs et toute personne impliquée dans les achats de prestations intellectuelles.
Prérequis	Pas de prérequis particulier
Moyens pédagogiques techniques et d'encadrement	<p>Groupes de 6 personnes maximum par formateur.</p> <p>Formation très interactive, avec des mises en situation, des jeux de rôles, un quizz. Contenus et exercices sont tous adaptés sur-mesure en fonction des attentes des participants. Un manuel général est fourni comme guide, ainsi que des fiches-outils selon les besoins.</p> <p>Lorsque le groupe est constitué de personnes de la même entreprise, il pourra être proposé un exercice d'identification des profils de management avec un intervenant supplémentaire, pour favoriser la compréhension mutuelle des attentes.</p>
Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action	Emargement des participants par demie-journée. Check list des attentes contrôlée collectivement. Plusieurs temps de remise en commun et de questions.
Modalités d'évaluation	Questionnaire d'évaluation à chaud en fin de formation (acquis et satisfaction)
Durée	15h réparties sur 4 ou 5 demies-journées, distribuées sur une ou deux semaines selon les disponibilités.
Tarif indicatif	40€ par stagiaire et par heure. Ce forfait peut être majoré ou minoré selon les termes des conventions de formation

Déroulement

1e demi-journée

Première partie : Définitions et enjeux du métier

Présentation des familles d'achats de Prestations Intellectuelles

- définitions et spécificités des PI : Achats de prestations fonctionnelles (conseil, etc...), Achats liés aux Ressources Humaines, Achats marketing, Achats de communication, Achats de droits...
- Exercice d'identification des spécificités et des risques associés : Inventions de salariés, Délit de marchandage et prêt illicite de main d'œuvre, Risque de défaillance de votre cocontractant, Les clauses de confidentialité et de responsabilité
- La classification en 4 familles en fonction des obligations de moyens/de résultats et des types de risques

2e demi-journée

Partage et présentation sur les enjeux des achats

- les enjeux de l'achat en général
- les enjeux émergents de l'achat responsable
 - définition et lien avec la politique de RSE de l'organisation
 - labels et certifications à reconnaître
- risques juridiques émergents (exemple du règlement européen sur la protection des données)
- les enjeux spécifiques aux achats de PI : exercice sur la compréhension des attentes de l'utilisateur, du prescripteur, de l'acheteur (complémentarités et divergences) - outil d'évaluation collaborative des critères critiques (part d'intellectualité, prix...)

3e demi-journée

Deuxième partie : Outils et bonnes pratiques

1. Connaître son profil d'acheteur
 - Rappels sur la vente et les techniques de vente
 - Travail d'identification du profil personnel de chacun
2. Connaître son organisation : le « parcours réalité »
 - Identification des modes de fonctionnement des différents clients internes (exemples) : la notion de qualité perçue.
 - Méthode pour identifier et formaliser des intérêts communs dans un mode de relation client-fournisseur de haute qualité

4e demi-journée

3. Travail sur « l'outil modèle » de l'acheteur de PI :
 - Comment formaliser et améliorer la satisfaction pour renforcer sa légitimité d'acheteur—bonnes pratiques
 - Partage sur les pratiques de référencement et de définition des cahiers des charges.
 - Réflexion sur la pertinence de solutions innovantes autour de l'économie de fonctionnalité, les groupements d'employeurs

Evaluation à chaud – QCM

Objectifs pédagogiques	<p>Développer des réflexes de décision et de choix prenant en compte les enjeux multiples de la fonction, incluant ceux du développement durable de l'organisation.</p> <p>Développer les capacités de négociation et de gestion de la satisfaction dans une démarche d'amélioration continue.</p>
Compétences visées	<p>Les participants développent notamment leurs connaissances sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'impact des enjeux du développement durable sur les 7 familles de métiers de la DET, • l'intérêt de savoir accueillir et intégrer des personnes en situation de handicap, • la gestion responsable du système d'information de l'entreprise, • la nécessité de maîtriser les outils pour identifier, caractériser et suivre les attentes de tous, • la nécessité de maîtriser son profil personnel de négociateur pour mieux piloter achats et coûts. <p>Ils développent aussi leur capacité à produire de manière collective des documents qui feront autorité dans le quotidien, et à mieux concevoir le rôle de chaque métier au sein de l'organisation générale de l'entreprise.</p>
Public visé	Directeurs et employés de tout département des services généraux (direction de l'environnement de travail, DET), responsables des achats hors production, directeurs généraux, administrateurs...
Prérequis	Pas de prérequis particulier
Moyens pédagogiques techniques et d'encadrement	Groupes de 8 personnes maxi par formateur. Formation très interactive, avec des mises en situation, des outils opérationnels présentés lors de travaux sur des cas concrets. Support vidéo-projeté fourni aux participants
Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats	Emargement des participants par demie-journée. Check list des attentes contrôlée collectivement. Plusieurs temps de remise en commun et de questions pendant la session.
Modalités d'évaluation	Questionnaire d'évaluation à chaud en fin de formation (acquis et satisfaction)
Durée	21h Les sessions ont lieu sur le lieu de travail des participants (sauf demande expresse), et leur rythme est adapté en fonction de la disponibilité de tous, sur la base de 6 ou 7 demies-journées de stage espacées chacune au maximum de 10 jours, distribuées selon les disponibilités des participants - .
Tarif	Prix indicatif : 40€ par stagiaire et par heure. Ce forfait peut être majoré ou minoré selon les termes des conventions de formation.

Organisation et achats des Services Généraux

(Direction de l'Environnement de Travail)

Déroulement

1e demi-journée : l'Environnement de travail, ses métiers et enjeux

- Présentation des objectifs de la formation, expression des attentes spécifiques
- Identifier le rôle des différents services de l'Environnement de Travail : présentation générale et exercice de positionnement
- Définir la notion de responsabilité et identifier les limites de la délégation : travail personnel d'identification d'enjeux et de risques et mise en commun
- Comprendre les enjeux du système d'information : notions de base et témoignages

2e demi-journée : les enjeux du développement durable

- Comprendre la notion de développement durable en général : présentation et vidéos
- Comprendre la déclinaison opérationnelle dans les métiers de l'Environnement de Travail ! quizz collectif sur les certifications et les exigences légales en matière d'Hygiène, Qualité, Sécurité et Environnement.
- Exercice de reconnaissance des bonnes et mauvaises pratiques avec les écocartes * (eau, énergie, risques, déchets)

Travail intersession : recherche d'éléments pour préciser les écocartes

3e demi-journée : la prévention et gestion des risques

A partir des écocartes, travail en groupes pour définir des check lists et esquisser des procédures. Par exemple :

- prise en compte des risques dans la gestion de l'entretien (éclairage, gestion, utilisation et stockage des produits)
- prise en compte des risques dans les procédures d'achats
- comportements pour gérer « les fluides » (eaux et énergie) de façon économe
- amélioration de l'accueil de tous les publics et de la capacité d'information
- responsabilisation et protection des personnes

4e demi-journée: les outils de dialogue des Services Généraux

- Comprendre les attentes et identifier les besoins des clients internes : mises en situation pour identifier la nécessité d'un cahier des charges précis
- Savoir caractériser les besoins : production collective de questionnaires
- Comprendre la notion de « partie prenante », les risques et optimisations possibles qu'elle induit : exercice d'identification des « parties prenantes » de l'entreprise
- Exercice de construction d'une trame d'appel d'offre et/ou de commande d'intervention interne

5e demi-journée : choisir et décider de la réponse la mieux équilibrée

- Identifier les différents types d'intervention : dépannage, prévention et travaux d'amélioration
- Reconnaître l'utilité des tableaux de bord : mise en situation
- Construire des tableaux de bord utiles : présentation d'une méthode pour équilibrer les ressources avec les besoins de l'entreprise, mesurer les performances et assurer un suivi global.
- Choisir entre intervention interne ou externalisation : mise en situation et utilisation d'une matrice de décision
- Savoir renseigner le tableau de bord pour optimiser la gestion budgétaire et la satisfaction des besoins : exercice d'identification des indicateurs et outils pertinents.

6e demi-journée : achats et négociations

- Connaître et maîtriser son profil d'acheteur : exercice d'identification du profil SONCAS des participants
- Mises en situation pratique et recherche de solutions : renégociation de sous-traitance, vers une économie de la fonctionnalité.

Evaluation à chaud – QCM

* Les écocartes sont un des outils proposés dans le cadre de la norme européenne EMAS sur le management environnemental, qui permet de relier les problématiques de comportement aux enjeux et opportunités de la bonne gestion des ressources

En partenariat avec d'autres organismes et formateurs de notre réseau, nous pouvons aussi organiser des sessions sur les sujets suivants:

 	<h3>Gestion responsable des données (DSI & DPO)</h3> <p>Mise en conformité avec le règlement européen sur la protection des données (entrant en vigueur en mai 2018), Evolution de la fonction du délégué CNIL</p>
	<h3>Signature motrice & profil de management</h3> <p>A partir d'une méthode de coaching sportif très réputée, découverte des caractéristiques qui déterminent nos réflexes et la base spontanée de nos interactions avec autrui.</p>
	<h3>Découverte de la Permaculture</h3> <p>Découverte des principes de ce modèle d'organisation de la production d'aliments et de végétaux utiles, intégrée dans une approche de territoire favorisant l'équilibre écosystémique et la loi du moindre effort pour une productivité record.</p>
 <p>Les entreprises contre l'exclusion</p> <p>Sandra Latour et un responsable de la fondation FACE Occitanie</p>	<h3>Le fait religieux en entreprise - mise en œuvre concrète de la laïcité</h3> <p>Petites et grandes entreprises multinationales développent des approches pratiques différentes selon les latitudes pour assurer une cohabitation harmonieuse entre leurs employés. Découverte des meilleures pratiques, applicabilité du guide du Ministère du Travail.</p>
 <p>© Design for All Foundation</p>	<h3>Design for all - Conception Universelle</h3> <p>Comment la satisfaction du plus exigeant peut amener à élargir la cible des usagers potentiels ? Sandra Latour vous fera interagir avec l'un des lauréats de la fondation Design for All basée à Barcelone.</p>



2

IDENTITE

VALEUR

MISSION

Seul celui qui sait où il va peut choisir comment y aller

Nous avons conçu ce parcours pour vous accompagner dans l'acquisition par votre organisation d'une méthodologie vous permettant de définir clairement et pour tous un but **ambitieux et réaliste**.

Cette méthode, l'écostratégie, est inspirée à la fois de :

- la démarche de la célèbre ONG internationale The Natural Step, qui a accompagné le développement de très nombreuses entreprises et collectivités depuis 1988 dans une dizaine de pays du monde,
- la démarche de l'amélioration continue, socle des référentiels de management de la qualité rendus célèbres par les certifications (ISO9001, EFQM, etc.)
- la méthode du cycle de projet que l'Union européenne impose à la gestion de tous les projets d'aide au développement dans les pays du sud, pour assurer le respect des principes du développement durable à toutes les étapes du cycle de vie du projet

Motiver vos collaborateurs, stimuler votre créativité et éviter les fausses bonnes idées

Le parcours écostratégie comporte trois étapes :

la découverte : mise à plat des concepts, description de situations, de démarches et d'outils qui concernent tous les publics et ne requièrent aucun autre préalable que la curiosité (M01IVM)

l'approfondissement : formation-action pour mettre en œuvre l'écostratégie dans votre organisation (M01AVM)

la masterclass : perfectionnement pour les responsables de la mise en œuvre de l'écostratégie ou d'une autre démarche de développement durable qui se trouvent confrontés à une problématique spécifique. Cette problématique sera d'abord formalisée par écrit puis traitée en groupe avec d'autres responsables de projets d'autres collectivités.

La masterclass est proposée dans l'ambiance chaleureuse et propice à la prise de recul par rapport au quotidien de la Cité de l'Espace à Balma (Toulouse Est). (M01MVM).

Module Initiation

Objectif

Durée : 1 journée
Maxi : 15 participants
Public : tous niveaux
Pré-requis : aucun

- Donner les bases d'une méthodologie pratique, déjà bien éprouvée, de définition stratégique guidant l'amélioration continue
- Identifier les facteurs clés du succès et les outils pour l'intégrer dans son organisation
- Faire entrer les participants dans un réseau de partage d'expériences à plusieurs niveaux: Région, Francophonie, Europe, monde.

Programme

- Bases de la méthodologie Ecostratégie : « The Natural Step », le Cycle de Projet de l'UE et les travaux de Jan Jonker
- La vision à long terme, le management porteur de sens, la conscience des risques extra-financiers
- Anticiper pour rester leader : exemples de Whistler (Canada), ville sinistrée par la crise de 1973 aujourd'hui modèle pour des villes comme Milan.
- Innover pour durer : marché, produit, organisation, ressources humaines, le rôle de la collectivité dans l'impulsion aux entreprises, la notion d'exemplarité
- Communiquer et échanger : stratégies de réseau, reporting et engagements, labels, normes et démarches certifiées, exemples de l'éco-label européen et de la norme ISO 26000

Ce que vous y gagnez

- La découverte d'une méthode de gestion de la complexité des très nombreuses responsabilités d'une organisation économique, qui permet l'adhésion et la participation de tous.
- Une compréhension accrue des liens d'interdépendance entre les acteurs d'un territoire et des moyens de piloter de façon positive cette interdépendance.

Prolongements possibles

- Cette journée d'initiation est conçue pour être l'introduction aux deux formations qui suivent dans le parcours.
- Elle peut aussi donner lieu à l'organisation d'un voyage d'études pour rencontrer sur place les responsables d'entreprises et de collectivités pratiquant au quotidien cette démarche.
- Elle peut s'inscrire aussi dans le cadre d'une journée portes ouvertes ou autre événement ouvert aux partenaires extérieurs.

Module Approfondissement

Objectif

Durée : selon la taille de l'entreprise, 4 demi-journées espacées sur un mois au minimum.

Maxi : 15 participants

Public : tous niveaux

Pré-requis : aucun

- Définir une stratégie d'entreprise innovante pour pérenniser l'activité.
- Transmettre de nouveaux réflexes dans les services pour conformer chaque décision au cadre défini collectivement
- Développer de nouvelles relations de communication en réseaux transversaux.

Programme

Accompagnement par deux consultants animant des sessions d'une demi-journée sur site, pour dérouler les quatre étapes de la méthodologie de manière à favoriser la participation du plus grand nombre.

Les sessions sont toutes préparées en amont par les consultants et ne doivent pas être espacées dans le temps de plus de deux semaines.

Selon la taille de l'entreprise, l'accompagnement peut durer entre trois semaines et quelques mois.

La méthodologie est transmise de manière à être mise en œuvre ensuite dans l'entreprise en toute autonomie.

Des moyens de communication et d'échange peuvent être établis à l'issue des sessions avec d'autres utilisateurs de cette méthodologie en France et dans le monde.

Ce que vous y gagnez

- Cette formation permet de préciser de façon concrète et évidente pour tous la notion de gouvernance de la démarche, en attribuant clairement des rôles distincts à chacun.
- La grille de choix pour ordonner les actions proposée à la fin de la démarche est aussi un outil intéressant à intégrer dans les phases de suivi-évaluation des projets de l'entreprise, quels qu'ils soient.

Masterclass : Formation inter-entreprises de deux journées et demie, suivie, trois ou quatre mois plus tard d'une demi-journée de remise en commun.

Durée : 3 jours
Maxi : 15 participants
Public : dirigeants, chefs de projets et responsables administratifs, financiers ou du développement durable
Pré-requis : avoir engagé une démarche de RSE

Objectif

- Répondre collectivement à des problématiques particulières dans la mise en œuvre de la démarche d'écostratégie
- Confronter les expériences de différents responsables pour échanger de façon vivante et concrète sur des « bonnes pratiques »
- Définir pour chaque entreprise représentée un plan d'action réaliste pour mettre en œuvre les solutions imaginées par le groupe.

Programme

- Rappel des fondamentaux de la démarche : les principes cadres, le backcasting, le tri des options.
- Exposé des cas de chaque participant
- Réflexion en sous-groupe en suivant les quatre étapes de la démarche
- Mise en commun et tri collectif des options imaginées pour chacun.

Ce que vous y gagnez

- La résolution de blocage ou de problèmes concrets intervenus lors de la mise en place de votre démarche RSE.
- Des idées et des pistes pour dynamiser votre démarche, vraiment adaptées à votre cas puisqu'elles viendront une fois que vous l'aurez exposé à vos interlocuteurs, en réponse.

Prolongements possibles

- Voyage d'études ou mieux, échange entre entreprises, au niveau européen ou mondial
- Mise en place d'un système de reporting international pour comparer les progrès
- Participation à des concours liés au développement durable, aux changements climatiques ou à la solidarité internationale

Exemple: le Groupe Millet



Le Groupe MILLET tout entier s'implique dans une démarche de Développement Durable, vécue comme une dynamique de progrès. Cet engagement fort, défini comme "naturel", conséquence logique d'une sensibilité d'essence rurale, constitue aujourd'hui le pivot de la stratégie de l'entreprise.

NOTRE ENGAGEMENT POUR L'ENVIRONNEMENT DURABLE NE DOIT RIEN AU HASARD

Pleinement conscient de sa responsabilité d'industriel, le Groupe MILLET met tout en œuvre pour réussir une croissance réfléchie et maîtrisée. Son engagement pour un monde durable fait partie de la mission de l'entreprise, vivante et évolutive, et a un rôle moteur dans son développement. Pour cela, MILLET a adopté la démarche stratégique, systémique et participative de THE NATURAL STEP, organisation internationale créée en Suède en 1989 et représentée en France depuis 2004, dont la raison d'être est la promotion et la mise en œuvre de l'opportunité développement durable pour accélérer le changement vers des Sociétés Humaines Durables.

PAS À PAS,

MILLET ESPÈRE AINSI CONTRIBUER À BÂTIR UN MONDE PLUS DURABLE.

"Je suis rentré dans l'entreprise avec l'ambition de montrer que l'on peut mener les affaires différemment, à condition de rechercher des solutions alternatives viables économiquement. Ces solutions existent. Les projets innovants dans lesquels nous investissons participent au Développement Durable et sont pour moi aussi importants que la croissance du groupe ou sa position sur le marché."

Fabrice MILLET

Directeur Général du Groupe MILLET

<https://groupe-millet.com/nos-differences/engagement-pour-environnement/>



PARTENAIRE DE VOTRE DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE



3

**INNOVATION
AMELIORATION
EXPANSION**

Développez une culture de l'adaptation et de l'anticipation

Nous avons conçu ce parcours pour vous aider à intégrer dans votre gestion quotidienne des réflexes et une culture de l'adaptation au changement.

L'environnement économique évolue actuellement vers une nouvelle révolution industrielle : les principes du développement durable posés dans les années 1990 au plan international constituent le cadre dans lequel les entreprises devront opérer au XXIème siècle.

La transition vers ce nouveau modèle économique est en cours, parce qu'il n'y a pas d'autre choix. Il s'agit d'en comprendre les ressorts pour en tirer le meilleur, le plus tôt possible. Les résistances au changement sont utiles à écouter, car c'est toute l'organisation qui doit conduire son évolution, et c'est donc le consensus le plus haut qu'il faut viser.

Ce parcours est inspiré des travaux de notre parrain Jan Jonker sur la responsabilité sociale des entreprises, travaux de recherche avec différentes universités et associations comme le CSR Center, et expériences concrètes d'accompagnement depuis plus de 15 ans.

*S'assurer de l'adhésion de ses collaborateurs,
améliorer la capitalisation de l'expérience.*

Le parcours Conduite du Changement comporte trois étapes :

la découverte : mise à plat des concepts, description de situations, de démarches et d'outils qui concernent tous les publics et ne requièrent aucun autre préalable que la curiosité (M02IMC)

l'approfondissement : formation-action guidée par un coach d'entreprise pour mettre en œuvre des mécanismes et des outils de capitalisation dans votre organisation, pour en faire une organisation auto-apprenante. (M02AMC)

la masterclass : perfectionnement pour les responsables de la mise en œuvre des processus de transition et des démarches de développement qui se trouvent confrontés à une problématique spécifique. Cette problématique sera d'abord formalisée par écrit puis traitée en groupe avec d'autres dirigeants et responsables de projets. (M02MMC)

Module Initiation

Objectifs

Durée : 1 journée
Maxi : 15 participants
Public : tous niveaux
Pré-requis : aucun

- Identifier les différents principes de management
- Connaître les Systèmes de Managements revisités par la RSE
- Faire entrer les participants dans un réseau de partage d'expériences à plusieurs niveaux: Région, Francophonie, Europe, monde.

Programme

- Tour de table de découverte des cas concrets amenés par les participants
- L'objectif de la démarche de conduite du changement : simplifier l'approche de chaque interlocuteur et chaque événement (fournisseurs, financeurs, porte-paroles associatif sur l'environnement, comités des fêtes, lotisseurs...)
- Les principaux Principes de Management : valorisation des pratiques existantes et démarche de progrès
- Les Systèmes de Management revisités par la RSE.
- Mise en place d'une démarche de QSE : premiers pas vers le DD et la RSE.
- Perspectives pour chacun des participants et pistes pour aller plus loin.

Ce que vous y gagnez

- La compréhension du mode de fonctionnement des professionnels qui sont en contact avec votre entreprise, mode de fonctionnement issu de l'évolution réglementaire qui les concerne.
- La découverte d'une voie pour améliorer la qualité des services de votre entreprise, son image et son attractivité

Prolongements possibles

- Cette journée d'initiation est conçue pour être l'introduction aux deux formations qui suivent dans le parcours.
- Elle peut s'inscrire aussi dans le cadre d'une démarche de RSE comme un temps de réflexion pour alimenter l'imagination des personnes chargées du pilotage et déclencher des actions de formation dans l'organisation à un niveau plus large, ouvert aux partenaires extérieurs.
- Elle peut aussi donner lieu à l'organisation d'un voyage d'études pour rencontrer sur place les responsables d'entités déjà certifiées par exemple.

Module approfondissement

Objectif :

Durée : selon la taille de la collectivité, forfait d'interventions espacées sur un mois au minimum.

En interne de la collectivité, sur site
Pré-requis : aucun

- Mettre en œuvre des méthodes pour stimuler l'innovation technologique et sociale.
- Accompagner la diffusion de ces méthodes dans la collectivité de manière à déployer une vision du changement vers la durabilité.

Programme

Accompagnement par un consultant selon les méthodes du coaching. Le principe sera de mettre à la disposition du chef de projet ou responsable public le maximum de données utiles pour aborder le changement de façon sereine et efficace.

Selon les cas, le consultant privilégiera la proposition d'exemples de bonnes pratiques ou la mise en réseau avec des partenaires choisis pour une co-évolution, un co-apprentissage.

Les méthodes de stimulation et d'accompagnement du changement seront progressivement mises en cohérence avec la notion de durabilité et de responsabilité sociétale de l'organisation.

La mission de coaching aboutira à la définition d'un plan d'action pour mettre en œuvre le changement vers la durabilité, qui sera déployé ensuite de façon autonome dans l'organisation comme démarche de développement durable.

Ce que vous y gagnez

Le coaching d'un responsable et/ou de son équipe est l'une des techniques les plus appréciées dans les entreprises car elle permet de *gagner du temps*. La formation utilise les mêmes principes de l'essai-erreur que les formations classiques, mais les indications de réajustement viennent immédiatement.

C'est aussi une méthode appréciée pour transmettre et déployer une culture de l'innovation, du changement maîtrisé. Assez courante dans le monde anglo-saxon, elle est moins utilisée par les entités françaises, qui peuvent donc trouver là un motif pour justifier une demande de subvention européenne dans le cadre de certains programmes spécifiques.

Masterclass : Formation inter-entreprises de deux journées et demie, suivie, trois ou quatre mois plus tard d'une demi-journée de remise en commun.

Objectif

Durée : 3 jours

Maxi : 15 participants

Public : dirigeants et responsables administratifs, financiers ou du développement durable

Pré-requis *L'entreprise doit avoir commencé à mettre en œuvre une démarche de développement durable*

- Clarifier la vision stratégique des dirigeants
- Associer les enjeux de la gestion responsable aux perspectives de développement des activités habituelles de l'entreprise
- Confronter les expériences de différents responsables pour échanger de façon vivante et concrète sur des « bonnes pratiques »
- Répondre collectivement à des problématiques particulières dans la mise en œuvre de démarches innovantes, le choix des outils de mise en œuvre etc.

Programme

Le programme est précisé en début de session pour répondre précisément aux besoins des participants. Il est structuré de manière à aborder de façon intégrée les points suivants :

- L'origine ancienne et culturellement cohérente avec nos sociétés des concepts clés de la RSE et de la culture du changement maîtrisé qu'elle véhicule.
- les concepts-clés : chaîne de valeur et analyse du cycle de vie des produits, l'écocoefficacité etc.
- la nécessité d'une stratégie globale : nouveaux risques et mode de prévention par la stratégie, illustrés par des success stories récentes
- la structuration du plan de déploiement, quels outils pour maîtriser le changement.

Ce que vous y gagnez

- La dynamisation voire la relance de projets innovants ou destinés à stimuler l'innovation dans l'entreprise
- La mise en perspective avec d'autres responsables de projets, pour valoriser des pratiques, tester des idées et initier des synergies

Prolongements possibles

- Ces sessions inter-entreprises débouchent souvent sur des collaborations. Elles peuvent se formaliser de manière contractuelle, ou par l'élaboration de projets communs sous l'égide de programmes européens, qui font partie des outils proposés.

Conduite du changement

Exemples d'entreprises qui ont pris la mesure de l'ampleur des changements à venir et qui les accompagnent par des projets ambitieux et réalistes.

A la rentrée 2011, un ingénieur expérimenté de Airbus a décidé de proposer à sa direction sa propre évolution de carrière : il leur a proposé de créer le poste de Chief Happiness Officer. Bien avant que la vague des spécialistes du bonheur au travail s'impose, Airbus a ainsi pu expérimenter le bénéfice d'une écoute active des résistances au changement, avant que ces résistances créent des tensions du ressort du dialogue social en interne.



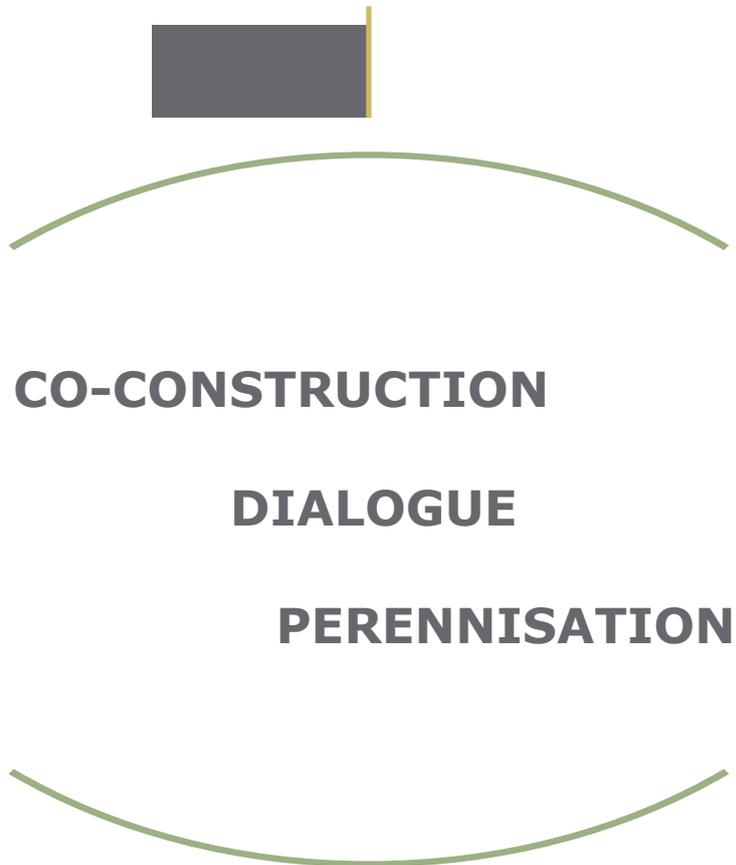
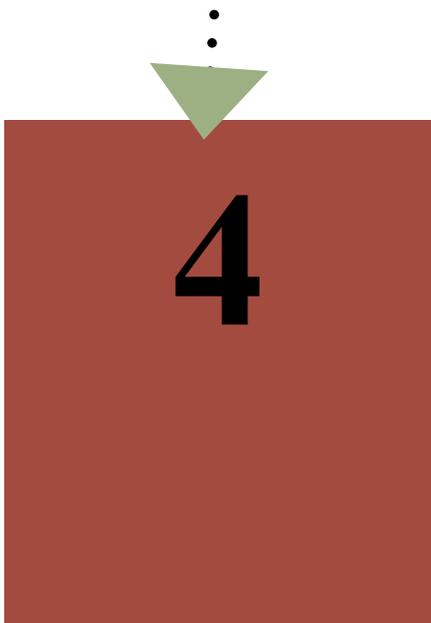
C'est la même approche de la conduite du changement qui amène certains dirigeants à tenter l'aventure de la « libération » de leur entreprise, comme le groupe FAVI, le groupe Poult à Toulouse ou la société Pochéco à Amiens.

Ce type de mutation n'est pas sans risques, il existe des cas malheureux de dirigeants qui ne l'ont pas réussie.

L'échange direct est une des clés pour conduire avec succès le changement dans l'organisation.



<http://www.groupe-poult.com/une-entreprise-liberee-ouverte-sur-son-ecosysteme/>



être responsable est un métier à risques...

Evaluer les risques financiers est une activité ordinaire pour une entreprise. Mais dans un monde en mutation où pouvoirs et influences fluctuent comme les marées, il est devenu nécessaire pour les responsables d'ouvrir les yeux sur une autre sphère de risques, ceux qui proviennent de facteurs extra-financiers pour la plupart mais peuvent avoir de lourdes conséquences financières. Des méthodes existent depuis plusieurs années, et des systèmes de notation extra-financière permettent d'évaluer les facteurs de risques provenant des "parties prenantes" avec lesquelles un effort de dialogue doit être effectué.

*communiquer à bon escient
sur des éléments tangibles et fiables*

Nous avons conçu ce parcours pour vous aider à identifier les parties prenantes qui peuvent être facteurs de risques mais aussi porteuses d'opportunités. L'objectif est de vous accompagner à la fois dans ce travail d'identification et d'évaluation de leur influence, mais aussi dans la mise en place d'outils de dialogue et de coopération. Parmi ces outils, le rapport annuel de développement durable est celui qui permet de rendre compte aux parties prenantes des progrès de la démarche d'amélioration continue décidée par la direction: engagements, certifications, projets, etc. La **Global Reporting Initiative (GRI)** travaille depuis de nombreuses années à la définition d'une trame pour guider les rédacteurs de tels rapports, et d'indicateurs standardisés pour permettre la comparaison.

Ce parcours sert aussi à vous en faciliter la prise en main, en trois étapes :

[la découverte](#) : mise à plat des concepts, description de situations, de démarches et d'outils qui concernent tous les publics et ne requièrent aucun autre préalable que la curiosité (M03IMC)

[l'approfondissement](#) : formation-action guidée par un coach d'entreprise pour mettre en œuvre les outils d'identification des parties prenantes et les bases d'une communication responsable et efficace avec elles.(M03AMC)

[la masterclass](#) : perfectionnement pour les responsables de la mise en œuvre de la communication et des démarches de développement, qui se trouvent confrontés à une problématique spécifique. Cette problématique sera d'abord formalisée par écrit puis traitée en groupe avec d'autres responsables. La masterclass a lieu dans l'ambiance chaleureuse et propice à la prise de recul par rapport au quotidien de la Cité de l'Espace à Balma (Toulouse Est).(M03MMC)

Module Initiation

Objectifs

Durée : 1 journée
Maxi : 15 participants
Public : tous niveaux
Pré-requis : aucun

- Donner un contenu clair aux notions de « parties prenantes », de « gouvernance », de « transparence » et de « participation »
- Identifier les outils pour les cartographier et les évaluer en termes de risques et d'opportunités.
- Faire entrer les participants dans un réseau de partage d'expériences à plusieurs niveaux: Région, Francophonie, Europe, monde.

Programme

- Tour de table de découverte des situations réelles amenées par les participants
- Qu'entend-on par risque extra-financier et stakeholder ou parties prenantes ?
- Quelques exemples d'influences négatives et positives
- Présentation d'une méthode de cartographie des parties prenantes: la Balance Score Cards, version allégée
- Outils d'évaluation de l'influence, de l'importance, de la criticité des parties prenantes
- Echange et discussion sur les pistes à suivre dans le cas de chaque participant pour révéler le potentiel de leurs partenaires silencieux.

Ce que vous y gagnez

- La compréhension du mode de fonctionnement de chaque groupe de professionnels en contact avec votre entreprise, et des raisons légales ou normatives de ce comportement.
- La découverte d'une voie pour améliorer la qualité des relations de votre entreprise avec sa clientèle, son image et son attractivité en maîtrisant mieux l'apport potentiel de la participation citoyenne : ce ne sont pas ceux qui parlent le plus fort qui disent forcément les choses les plus intéressantes...

Prolongements possibles

- Cette journée d'initiation est conçue pour être l'introduction aux deux formations qui suivent dans le parcours.
- Elle peut s'inscrire aussi dans le cadre de la démarche RSE comme un temps de réflexion en appui aux personnes chargées du pilotage, de la gouvernance et donc de la participation.
- Elle peut aussi donner lieu à l'organisation d'un voyage d'études pour rencontrer sur place des entreprises qui pratiquent déjà la gestion préventive de ces risques en publiant des rapports volontaires.

Module approfondissement

Objectif

Durée : selon la taille de l'entreprise, forfait d'interventions espacées sur un mois au minimum.

En interne de la collectivité, sur site
Pré-requis : aucun

- Mettre en œuvre des outils de gestion des relations avec les parties prenantes
- Accompagner l'apprentissage, en interne de la structure, de la prise en compte du risque et des opportunités de partenariat qu'elles représentent.
- Développer des moyens de communication innovants et pertinents avec les différentes parties prenantes, en s'appuyant sur les expériences d'autres entreprises en France et dans le monde.

Programme

Accompagnement par un consultant selon les méthodes du coaching pour intégrer dans la culture de l'entreprise une manière d'aborder l'écoute de ses clients, partenaires et employés plus large et plus dynamique.

Le principe sera de mettre à la disposition des dirigeants le maximum de données utiles et d'outils pour aborder la gestion du panel de risques extra-financiers que peuvent représenter les parties prenantes, et d'engager un processus de progrès passant par l'anticipation de ces risques jusqu'au développement d'activités « gagnant-gagnant » avec des partenaires.

Selon les cas, le consultant privilégiera la proposition d'exemples de bonnes pratiques ou la mise en réseau avec des partenaires choisis pour une co-évolution, un co-apprentissage.

La mission de coaching aboutira à la définition d'un plan d'action et de communication ciblée qui sera déployé ensuite de façon autonome. Elle pourra aussi mener l'entreprise à produire un rapport annuel de RSE selon la grille GRI, la grille des 17 Objectifs de Développement durable des Nations Unies et/ou à la mise en conformité avec des normes telles que la AA1000.

Ce que vous y gagnez

- Cette formation est intéressante à mettre à tout moment dans le cadre d'une démarche RSE, car elle permet de préciser de façon concrète et évidente ce que veut dire gouvernance, transparence et participation, et les écueils à éviter quand on cherche à les mettre en œuvre.
- Elle permet aussi de développer des outils de communication innovants, intéressants à intégrer dans les phases de suivi-évaluation des projets développement de l'entreprise, quels qu'ils soient.

Masterclass : Formation inter-entreprises de deux journées et demie, suivie, trois ou quatre mois plus tard d'une demi-journée de remise en commun.

Durée : 3 jours

Maxi : 15 participants

Public : dirigeants, chefs de projets, responsables administratifs, financiers ou du développement durable

Pré-requis *L'entreprise doit avoir commencé à mettre en œuvre une démarche de développement durable*

Objectif

- Affiner la vision de l'environnement réel de l'entreprise
- Progresser dans l'application du standard GRI pour communiquer en toute transparence
- Etablir les bases d'un plan de progrès dans la gestion de la responsabilité sociétale
- Répondre collectivement à des problématiques particulières dans la mise en œuvre de démarches de dialogue et de communication avec les parties prenantes.

Programme

Le programme est précisé en début de session pour répondre précisément aux besoins des participants. Il est structuré de manière à suivre la trame conseillée par la GRI pour élaborer un rapport de développement durable assurant transparence et réalité des informations communiquées :

- Décrire le périmètre de définition des indicateurs
- Cibler les parties prenantes
- Établir les indicateurs et les protocoles techniques au sens du standard GRI
- Choisir le niveau d'application
- Établir les bases du système de management et du système d'information associé

Ce que vous y gagnez

- En fin de session, les participants disposeront d'un plan de progrès et d'un ensemble d'indicateurs associés correspondant au niveau de dialogue qu'ils auront défini.
- La mise en perspective avec d'autres responsables de projets permettra aussi de valoriser des pratiques, tester des idées et initier des synergies entre territoires

Prolongements possibles

- Ces sessions inter-entreprises débouchent souvent sur des collaborations. Elles peuvent se formaliser par exemple dans l'élaboration de projets communs sous l'égide de programmes européens, qui font partie des outils proposés.

La politique de développement du groupe LVMH intégrant les Objectifs des Nations Unies pour le Développement Durable

Le groupe LVMH est une société cotée en bourse et mondialement connue pour sa puissance, mais on oublie parfois de constater qu'il est composé essentiellement de PME artisanales, attachées à défendre des savoir-faire de très haute qualité.

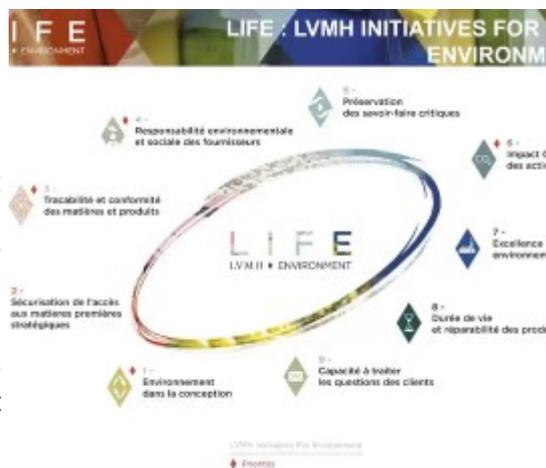
Cet attachement aux terroirs, à la dimension humaine et à la qualité des ressources l'a très naturellement amené à se préoccuper très tôt de déployer une politique environnementale engagée.

Précurseur dans son secteur dès les années 1990, le groupe est aujourd'hui encore parmi les premiers à explorer les dimensions extra-financières de sa création de valeur.

Depuis 2016, LVMH organise son engagement pour les Objectifs des Nations Unies pour le Développement Durable, avec son programme LIFE. Ce programme est la suite logique de politiques innovantes pour présenter les impacts de ses activités sur la société et les milieux naturels, comme le reporting selon la GRI, la définition d'une charte fournisseurs, la mise en place d'un dialogue nourri avec ses parties prenantes pour déterminer sa matrice de matérialité, et autres initiatives volontaires de cet ordre.

La valorisation financière du groupe a toujours bénéficié de cette démarche, considérée par les observateurs comme une pratique de gestion prudente de long terme, en « bon père de famille », ce qui correspond précisément à la nature des « Maisons » qui composent le groupe.

<https://www.lvmh.fr/groupe/engagements/>



Ethiquable, une SCOP qui ne s'endort jamais sur ses lauriers

Engagée dès sa création à créer de multiples formes de valeur, ETHIQUABLE a surmonté de manière originale ses périodes difficiles. Sa gouvernance démocratique lui a permis par exemple de bénéficier d'un répit financier salvateur, en donnant la possibilité à certains salariés de se porter volontaires à un licenciement économique, avec la garantie d'être réembauché en premier dès que la situation s'améliorerait. Ce qui fut fait.

Très à l'écoute aussi des collectivités territoriales dont elle dépend, la société a su tirer le meilleur de programmes d'actions collectives comme par exemple Destination

Développement Durable en 2011, piloté par la FRC2A, ce qui lui a permis de mieux identifier les attentes de ses clients et partenaires, et de refondre son identité visuelle en 2012

<http://www.ethiquable.coop/page-rubrique-qui-sommes-nous/historique>



PARTENAIRE DE VOTRE DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE



5

Modules

Découverte

Durée :

De 4 à 6 heures, sur
1/2 journée ou 1 jour-
née

Lieu : au choix : sur
site, à distance, ou en
pleine nature

Les modules de découverte sont l'un des points d'entrée que nous vous proposons pour vous engager sur le chemin du développement responsable. Ils ont en commun avec les parcours d'être éligibles à des budgets de formation, contrairement aux autres prestations de notre agence (Evénements et voyages, Etudes et audits).

Il s'agit en général d'une journée de débat avec un expert pour éclairer un concept, son actualité et son intérêt pour la collectivité. Conçus pour être présentés à un groupe de 15 personnes sous forme interactive, ils peuvent aussi faire l'objet de conférences d'une cinquantaine de minutes ou constituer la base d'une soirée débat ouverte au public après la projection d'un film.

A l'issue d'une telle journée, les participants disposeront des clés pour déterminer s'ils peuvent progresser de façon autonome, s'ils ont besoin d'une formation complémentaire, ou d'un accompagnement, un conseil ou d'une étude. Ces modules sont en effet destinés à la fois à **éclairer un sujet** et à constituer une **aide à la décision**.

Ils peuvent être dimensionnés de manière à s'intégrer dans un emploi du temps chargé, ou bien faire l'objet d'un moment de détente studieuse, en étant couplé à un séjour « pleine nature », qui peut aussi avoir des objectifs pédagogiques distincts dans un esprit de « team building ».

Nous pouvons par ailleurs proposer des moyens de participation en « présentiel à distance » utilisant la vidéo sur skype et les plateformes collaboratives en web 2.0, selon les préférences et les disponibilités.

MDE01

Approche pratique du développement durable

Comprendre les opportunités du développement durable appliqués à un territoire donné. Obligation d'exemplarité et concepts clés : besoins, environnement, responsabilité, transparence, participation... Les dangers de l'à peu près: le « Green Washing » et ses conséquences. Aides et appuis en France et en Europe.

MDE02

Communication Responsable Les 5 sens du dialogue

Le développement durable et la RSE amène à adopter une posture de dialogue plutôt que d'information. Comment éviter les pièges, les tentations et risques du Greenwashing, et comment créer un dialogue constructif ?

MDE03

Développer une pratique d'achats éco-responsables

L'effet d'entraînement de la fonction achat pour le déploiement d'une politique de RSE. Sur quelles bases (normes) définir ses critères de référencement de fournisseurs, sa charte d'achat et son tableau de bord de suivi ? Comment évoluent les règles des marchés publics ? Exemples et bonnes pratiques

MDE04

Plan de déplacements du personnel, Transports et Logistique

Evaluer les coûts réels des pratiques actuelles pour la collectivité - Comprendre les enjeux du management de la mobilité — Identifier les missions de conseil en mobilité - S'approprier la démarche de « Plan de déplacement d'entreprise » (PDE)



PARTENAIRE DE VOTRE DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE

MDE05

ZAC, ZI et écologie industrielle

Comprendre l'intérêt d'une économie territoriale basée sur le service rendu et la gestion des flux de ressources. Exemples en Europe. Lien avec les projets d'économie circulaire

MDE06

Valeur et bénéfices du système d'information - le DPO

La DSI est l'un des points clés de la valeur de l'entreprise, de sa capacité à dégager un EBE. Protéger les données personnelles est une responsabilité réglementée et critique. Comment former en interne ? Qui recruter pour le rôle de « Data Protection Officer » (délégué à la protection des données)

MDE07

Certificats d'économie d'énergie & Empreinte Carbone

Les bénéfices tangibles liés à l'évaluation et l'engagement dans une démarche d'amélioration continue en matière d'émission de gaz à effet de serre. Procédure pour valider et valoriser les CEE. Le choix du référentiel pertinent en fonction du secteur et des parties prenantes.

MDE08

Trame bleue, trame verte et projets dynamisants autour de la biodiversité

Evolution réglementaire de la loi de 1976 sur la compensation biodiversité - les exemples de projets en France - impacts sociaux, sur l'attractivité et sur la qualité de vie du territoire

MDE09

La production autonome d'énergie à l'échelle d'un territoire

Méthanisation, co-génération, aérogénérateurs de quartier, micro-centrales hydrauliques... de très nombreuses solutions existent avec d'excellents rapports qualité/prix. Découverte et débat sur les avantages d'un « mix énergétique ».



POSITIONNEMENT PEDAGOGIQUE

DÉROULEMENT

- La présence du formateur est permanente.
- L'enseignement est dispensé de façon graduelle et tient compte de chacun en alternant des méthodes traditionnelles et participatives.
- Les temps de parole et les temps d'écoute sont systématisés en début et fin de journée .
- Un contrôle de l'assimilation des connaissances et de leurs applications concrètes est organisé.

MÉTHODE

- Les exposés didactiques abordent la théorie, l'historique, les concepts, l'actualité de la discipline.
- Les exercices pratiques se font de manière individuelle, en duo ou en sous-groupe. Après démonstration, chaque participant, successivement opérateur et sujet, s'entraîne à pratiquer et à intégrer.

Les études de cas concrets et les analyses de situation se font toujours à partir de l'expérience des participants.

MOYENS

- L'utilisation de supports ludiques et de mise en situation est préférée, chaque fois que cela est possible. Les temps de cours magistral sont réduits au minimum.
- Un support complet est remis à chaque stagiaire.
- La prise de notes, la participation, le volontariat, l'interrogation, la remise en contexte sont encouragés.

LA DYNAMIQUE DE GROUPE RESTE PRIORITAIRE

La dynamique de groupe est la clef de la bonne compréhension et de l'intégration judicieuse des connaissances ; c'est pourquoi, autant que possible, nous mettons en synergie les publics et nous limitons le nombre de stagiaires par session.

EQUIPE PÉDAGOGIQUE

Les formations et conférences sont en principe assurées par deux intervenants, voire plus selon les sujets, et le temps défini dans la convention. La composition de l'équipe reste sous la responsabilité de la gérante d'ECOSTRATEGIE. Une liste des personnes intervenants le plus souvent est disponible sur le site de l'agence, à la rubrique « Qui sommes-nous ? ». Ci-dessous, quelques exemples :

Madame Odile VERDURE-LABELLE

Consultante, experte en Développement Durable et RSE et cogérante de l'agence Ecostratégie, elle s'appuie sur sa formation initiale en relations internationales et sur son expérience variée dans des entreprises de toutes tailles, des associations d'envergure nationale, pour aider à chercher les solutions gagnant-gagnant.

Monsieur Yves GARENNE

Yves accompagne depuis 2006 toutes sortes d'organisations privées et publiques, en s'appuyant sur des référentiels internationaux qu'il a contribué à élaborer : le G4 de la Global Reporting Initiative, et l'ISO26000 en particulier. Sa voix douce ne laisse pas deviner l'énergie étonnante qu'il impulse dans les organisations qu'il accompagne dans leurs transformations. Basé à Bayonne, il rayonne sur de nombreuses régions dont l'Afrique du Nord.

Il enseigne dans plusieurs écoles d'ingénieurs et de commerce, ainsi qu'en tant que formateur certifié pour le groupe AFNOR, pour lequel il assure aussi des missions d'évaluation sur le modèle AFNOR/AFAQ26000 en RSO. Il est formateur référent pour le GRIEPS pour l'ISO26000 dans le milieu médico-social.

Madame Sandra LATOUR

Sandra aborde la RSE par l'angle de la nécessité, du respect du pacte républicain, et sait trouver les fondements juridiques pour convaincre de la légitimité et de l'urgence à agir.

Membre du [CESER Occitanie](#) pendant plusieurs années, elle est membre du comité de programmes certification chez Ecocert depuis janvier 2018, en tant que représentant des consommateurs. Elle s'est spécialisée dans l'accompagnement à la RSE des structures représentatives des salariés, et étudie les rapports entre management et engagement spirituel, sujets très délicats à aborder en France. A ce titre, elle enseigne dans le Master RSE de l'ICT-IAE de Toulouse, sur les fondements juridiques de la RSE.

PRIX & CONDITIONS de PAIEMENT des FORMATIONS PROFESSIONNELLES

ECOSTRATEGIE s'attache à offrir des **prestations globales** comprenant le coût de formation (location de salles, rémunération des intervenants et prise en charge de leurs frais de séjour), le matériel pédagogique, le suivi pédagogique (en particulier par Internet/mise en ligne des interventions). Elle propose une politique de solidarité par des tarifs proportionnels à la taille des organisations auxquelles appartiennent les personnes qui s'inscrivent à ses formations. Selon les besoins d'accessibilité, de séjour, de confidentialité ou autres pouvant émerger lors de l'étude préalable, des ajustements pourront être proposés.

Les éléments tarifaires présentés ci-dessous constituent donc une base indicative. **Seule fait foi la convention de formation dûment signée et validée par le financeur et le prescripteur.**

Modules de Spécialisation Métiers (MS):

- Base tarifaire : 40€HT par heure et par stagiaire
- Réduction pour les structures de moins de 10 salariés : 10%
- Réduction pour l'inscription de plus de 2 participants de la même structure, à partir du 3ème participant : 10%

Modules Initiation d'un Parcours (MO)

- Base tarifaire : 50€HT par heure et par stagiaire
- Réduction pour les structures de moins de 10 salariés : 10%
- Réduction pour l'inscription de plus de 2 participants de la même structure, à partir du 3ème participant : 10%

Modules Approfondissement d'un Parcours (MO)

- Base tarifaire du coaching d'équipe : 800€HT la journée de 8 heures.

Modules Masterclass d'un Parcours (MO)

- Base tarifaire : 1200 € HT par participant (pour les 3 jours),
- Réduction pour les structures de moins de 10 salariés : 10%

Modules Découverte (MDE)

- 30€HT par personne dans un groupe de 15 personnes
- 20€HT par personne dans un groupe de 16 à 40 personnes
- 10€HT par personne dans un groupe de plus de 41 personnes.

PRIX & CONDITIONS de PAIEMENT des FORMATIONS PROFESSIONNELLES (suite)

Après un délai de rétractation de 14 jours à compter de la date de réception de la facture (accusé de réception du message électronique ou du suivi du courrier postal délivré par le prestataire de courrier) le Prescripteur s'engage à verser la totalité du prix. Dans le cas d'un paiement par un financeur tiers, les délais conventionnels applicables se substituent à cette règle, et les intérêts moratoires en cas de retard de paiement seront exigés selon la réglementation et les taux en vigueur à la date de signature de la convention.

En cas de renoncement par le Prescripteur à l'exécution de la convention dans un délai de 10 jours ouvrables avant la date de démarrage de la prestation de formation, le Prescripteur s'engage au versement de 10 % du montant du prix de la formation à titre de dédit. Cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue du Prescripteur et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCA.

En application de l'article L6354-1 du code du travail, en cas d'inexécution totale ou partielle de la prestation de formation, du fait du Formateur d'ECOSTRATEGIE pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, la Convention de Formation est résiliée et seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

En cas d'abandon du stage par le Participant pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, et que le Prescripteur ne peut proposer aucune personne pour la remplacer dans les mêmes termes, la présente Convention de Formation est résiliée et l'ensemble de la formation est due par le Prescripteur.

Si le Participant est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, la présente Convention de Formation est résiliée et seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

A défaut de solution amiable entre les parties pour tout différent survenant entre elles à propos de la formation, de l'exécution, de l'interprétation ou de la résiliation du présent contrat, il est fait attribution de compétences aux tribunaux de Montpellier, notwithstanding pluralité de défendeurs ou appels en garantie, et ce même en cas de référé.



NOTRE DÉMARCHE QUALITÉ

LES 5 LIGNES DE NOTRE CADRE DE VALEURS

- « **Premièrement ne pas nuire** » : agir avec prudence et précaution pour anticiper les conséquences des engagements pris.
- **Rechercher les solutions gagnant-gagnant** qui vont produire de multiples formes de valeur ajoutée
- **Respecter le contrat**, la confidentialité, la propriété intellectuelle
- Entretenir l'**amélioration continue** et les **rétroactions positives**
- **Rendre compte dans un esprit de transparence**, de sincérité et d'exemplarité qui impose de rester cohérent entre le "dire" et le "faire".

Ces valeurs servent de guide dans notre relation professionnelle. Elles se traduisent par la formalisation de certains aspects, dans un esprit de traçabilité, pour assurer notre capacité à répondre aux demandes des financeurs et prescripteurs.

1. LORS DE L'ETUDE PREALABLE :

- L'identification des besoins et des moyens souhaités fait l'objet d'une formulation co-écrite, sur la base d'une proposition de notre part, suite à un entretien.
- Un questionnaire peut être envoyé aux futurs stagiaires pour qu'ils expriment leurs propres attentes. Il est soumis à l'approbation préalable du prescripteur.

2. LORS DE LA CONSTRUCTION DU PARCOURS

- La rédaction de l'offre fait de même l'objet d'une co-écriture à partir d'une proposition de notre part. La validation du prescripteur est indispensable et nécessairement préalable à la réalisation de toute action de formation.
- Nous nous engageons à proposer en intervention les formateurs les plus pertinents, qui sont tenus de tenir parfaitement à jour les contenus délivrés.

3. LORS DE L'ACTION DE FORMATION

- Les participants sont invités à prendre connaissance du règlement intérieur et à faire de nouveau état de leurs attentes.
- Les attentes sont affichées ou gardées en check list de contrôle, et les participants sont invités à vérifier qu'elles sont bien remplies, tout au long de la formation.
- Les acquis recherchés sont vérifiés, au moins en fin de formation, par une évaluation formelle.

4. SUIVI POST FORMATION

- Chaque participant reçoit une attestation de suivi assortie du résultat de son évaluation des acquis
- Une évaluation de la satisfaction et de l'ancrage des connaissances est proposée à froid quelques semaines après l'action de formation.
- Un bilan de la formation est ainsi formalisé, et tenu à la disposition du prescripteur et du financeur.

FIGHE D'INSCRIPTION FORMATION 2020



Intitulé du stage :

Date souhaitée : Code du stage :

Bénéficiaire

(merci de remplir
une fiche
par
participant)

Mr Mme Melle Nom :

Prénom :

Fonction :

Mél :

Téléphone :

Adresse personnelle :
.....

Code postal : Ville :

EMPLOYEUR :

Adresse :
.....

Code Postal : Ville :

Contact administratif - Suivi de la formation

Téléphone :

Mél.:

Ce document confirme votre volonté de vous inscrire (les inscriptions sont retenues par ordre d'arrivée). Merci de le renvoyer rempli par email à : **contact@ecostrategie.com** ou par courrier à :

ECOSTRATEGIE 5 allées de Tourny 33000 BORDEAUX

Nous prendrons contact pour établir précisément vos besoins et les termes pertinents de la convention de formation. Il vous sera adressé ensuite le programme détaillé, la convention de formation à signer pour finaliser votre inscription, le règlement intérieur et une facture.

Ecostratégie se réserve le droit d'annuler la session de formation si le nombre d'inscrits est insuffisant. De votre côté, l'annulation de votre demande devra intervenir au moins 10 jours avant l'action de formation pour donner lieu à un remboursement. Il est conseillé de proposer plutôt de se faire remplacer.

Fait à

Cachet Officiel

le

Nom du signataire :

Fonction du signataire :

CATALOGUE GÉNÉRAL DE L'OFFRE DE FORMATION - EDITION 2020

ECOSTRATEGIE - SARL au capital variable de 11000€- SIRET 509 782 090 00047 RCS Bordeaux
5, allées de Tourny 33000 Bordeaux - contact@ecostrategie.com

*Prestataire de formation déclaré auprès de la Préfecture
de la Région Occitanie sous le n° 73 31 07871 31*

PARTENAIRE DE VOTRE DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE





Comprendre les enjeux liés à la RSE

En quoi m'engagerait une démarche RSE ? Quels intérêts pour mon développement ?

Module Initiation SPECIAL TPE-PME

Objectifs :

Date : 21 mars 2019
À Pau
Durée : 1 journée
Maxi : 15 participants
Public : tous niveaux
Coût : 380€HT par participant

- Comprendre quels sont les enjeux et intérêts d'une démarche de développement durable et de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE)
- Savoir en quoi mettre en place une démarche RSE engagerait l'entreprise ou l'organisation
- Savoir identifier et valoriser les bonnes pratiques déjà existantes
- Comprendre comment gagner de nouveaux marchés en s'adaptant à la nouvelle donne .

Programme

• 1. Enjeux du développement durable et de la RSE

Qu'est ce que la valeur extra financière de mon organisation ? Comment la développer ? Quel impact sur l'image de mon entreprise ? Sur sa valeur financière ?

Définitions clés : comprendre le concept de RSE, ce qu'il implique, le mettre en correspondance avec la notion de développement durable, de commerce équitable, le nouveau statut des entreprises et leur « raison d'être » (loi PACTE et Pacte PME/PMI)

2. Intégrer la démarche RSE dans la gestion d'entreprise

Quels impacts sur les fonctions dans l'entreprise ? Comment organiser le déploiement ? De la stratégie à la communication :

- quels nouveaux modèles, quelles nouvelles concurrences, quelles nouvelles opportunités pour mon business ?
- les nouvelles stratégies : stratégie base de la pyramide, conception universelle, économie circulaire...
- quelles innovations ? Pourquoi dialoguer avec ses parties prenantes ? Quels projets solidaires sur mon territoire ?

3. Mettre en pratique la RSE

Rendre compte de sa démarche, la valoriser auprès de ses parties prenantes, maîtriser son coût :

- L'articulation avec des référentiels connus: conventions internationales de l'OIT, Global Compact, GRI, principales normes liées à la RSE : ISO 14001-20400 - 26000 - EMAS - OH-SAS ecolabels.... : comment s'y retrouver ?

La formatrice

Sandra Latour, Consultant-expert en RSE/développement durable, diplômée de l'université de Toulouse en RSE. Elle intervient comme chargée de cours auprès de nombreuses universités et écoles de commerce. Au cours de vingt années de pratique, elle a de plus développé une spécialisation dans l'accompagnement des TPE/PME et une forte connaissance des enjeux territoriaux.

FICHE D'INSCRIPTION FORMATION 2019



Intitulé du stage :

Date : Ville :

Bénéficiaire

(merci de remplir
une fiche
par
participant)

Mr Mme Melle Nom :

Prénom :

Fonction :

Mél :

Téléphone :

Adresse personnelle :

.....

Code postal : Ville :

EMPLOYEUR :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Contact administratif - Suivi de la formation

Téléphone :

Mél.:

Ce document confirme votre volonté de vous inscrire (les inscriptions sont retenues par ordre d'arrivée). Merci de le renvoyer rempli par courriel à : **contact@ecostrategie.com**
Nous prendrons contact pour établir précisément vos besoins et les termes pertinents de la convention de formation. Il vous sera adressé ensuite le programme détaillé, la convention de formation à signer pour finaliser votre inscription, le règlement intérieur et une facture.

Ecostratégie se réserve le droit d'annuler la session de formation si le nombre d'inscrits est insuffisant. De votre côté, l'annulation de votre demande devra intervenir au moins 10 jours avant l'action de formation pour donner lieu à un remboursement. Il est conseillé de proposer plutôt de se faire remplacer.

Fait à

Cachet Officiel

le

Nom du signataire :

Fonction du signataire :